

Séance du 8 septembre 2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice :	21
De Présents :	15
De Votants :	19
VOTES :	
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

L'an deux mil vingt-deux, le huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MAURICE DE GOURDANS étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du deux septembre deux-mille-vingt-deux, sous la présidence de M. Fabrice VENET, Maire ;

Etaient présents : MM. BRAU, CALARD, LONGCHAMP, MASSON, MITANNE, RAPPY, VENET
Mmes, BA, BOUVIER, CROST, LLAMBRICH, OLLIER, PAVAILLER, REGACHE, SAINT-GENIS.

Excusés ayant donné pouvoir : ARRAMBOURG Jérôme à BA Catherine, VENÇON Yves à BOUVIER Denise, PERRIN Julien à MASSON Jean-Michel, PUYPE Camille à Myriam SAINT-GENIS.

Etaient absent(s) : Samuèle SALMON-NANUS, Delphyne GISSIEN

Myriam Saint Genis, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire qu'elle a acceptées.

Délibération n° 22.04.10 – Demande de subvention au Département de l'Ain pour la construction du bâtiment de la bibliothèque :

Monsieur Rappy, adjoint en charges des finances présente à l'Assemblée le programme financier pour la construction de la future bibliothèque.

Il présente les devis d'un montant hors taxes de 482 107.00 Euros.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Département de l'Ain qui permet un soutien à hauteur de 15% de la dépense subventionnable.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter Monsieur le Président du Département pour l'attribution d'un financement, selon le plan de financement suivant :

SOURCES	Montant	Pourcentage
Fonds propres	96 727.45	20%
Emprunts		
Sous-total autofinancement	96 727.45	
Union Européenne		
Etat-DETR ou DSIL	120 526.75	25%
Etat – Autre		
Conseil Régional	192 842.80	40%
Conseil départemental	72 316.05	15%
Fonds de concours CC ou CA		
Autres		
Sous-Total subventions publiques	385 369.55	
TOTAL H.T.		100%

Après en avoir débattu, le conseil municipal,

- **APPROUVE** le projet présenté ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le maire à solliciter une subvention pour la construction de la nouvelle bibliothèque

08 septembre 2022

Le Maire,

F. VENET

